

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R. 2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée en procédure adaptée par la Ville de Gap pour la réfection du mur d'enceinte du Cimetière la Chapelle, derrière deux concessions ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation, la proposition de l'entreprise Trail interventions de Jean-Marie Soubra, Chemin de Clairfont, 05000 Gap a présenté l'offre la plus intéressante économiquement et répond pleinement aux exigences de la collectivité.

DÉCIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché pour les travaux de réfection du mur d'enceinte du Cimetière la Chapelle, derrière deux concessions, avec l'entreprise Trail interventions de Jean-Marie Soubra, Chemin de Clairfont, 05000 Gap.

Article 2 :

Le marché est conclu pour un montant de 4 125,00 € HT soit 4 950,00 € TTC, pour un délai de 4 mois à réception de la commande.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général, article 2315.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur de la Voirie sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 25 SEPTEMBRE 2023

Le Maire



Roger DIDIER

03 OCT. 2023

Transmis en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

03 OCT. 2023

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_09_391**
Objet : **Décision MAPA pour la réfection du mur d'enceinte du Cimetière de la Chapelle (2 concessions)**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-09-25 00:00:00+02
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 005-210500617-20230925-D2023_09_391-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230925-D2023_09_391-AI-1-1_0.xml	text/xml	919 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_13220.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230925-D2023_09_391-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	51.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 octobre 2023 à 16h50min31s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 octobre 2023 à 16h50min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 octobre 2023 à 16h57min28s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	3 octobre 2023 à 16h57min33s	Reçu par le MI le 2023-10-03

